

Faux mobilier XVIIIe : le Louvre réplique

PARIS [07.09.16] - Le Musée du Louvre a vivement réagi à sa mise en cause, à la suite de Versailles, dans l'affaire des faux meubles qui secoue le marché de l'art. Il envisage de porter plainte si « son nom a été utilisé frauduleusement ».



« Après Versailles, le Louvre éclaboussé par l'affaire du faux mobilier XVIIIe », titrait mardi le site *Connaissance des Arts*, en référence au classement comme trésor national d'une commode attribuée à l'ébéniste Oppenordt, censée provenir du ministre de Louis XIV, Colbert. Selon nos informations, confirmées par les deux parties, elle a été proposée cet été pour 9,5 millions d'euros à un collectionneur par un grand expert parisien, Roland de l'Espée, ancien président des amis de Versailles. La vente a été arrêtée, au vu d'analyses scientifiques concluant qu'il

s'agirait d'un faux fabriqué il y a une trentaine d'années.

Interrogé, le Louvre a protesté auprès du *Journal des Arts* contre la mise en cause du musée et de ses conservateurs. « Nous avons fait notre travail », a déclaré le musée, affirmant que « c'est sur notre suggestion qu'ont été menées des investigations, notamment sur la datation du bois qui ont éveillé les premiers doutes ».

L'établissement tient aussi à rappeler que, en 2014, à la suite du classement comme trésor national, « il n'avait pas donné suite à la possibilité d'acquérir cette œuvre ». Il dit « se réserver aujourd'hui le droit d'agir en Justice, si le nom du Louvre avait été utilisé frauduleusement » pour faciliter une tentative d'escroquerie.

Le nom de plusieurs conservateurs apparaît en effet dans l'histoire de ce meuble qui a été présenté au Louvre par Roland de l'Espée en été 2009. Considéré comme un exemplaire « inédit et exceptionnel » de cet ébéniste, il a été classé en décembre suivant « trésor national, présentant un intérêt majeur pour le patrimoine ». En 2012, la directrice des musées de France, à la demande d'Henri Loyrette, alors président du musée, a proposé de l'acheter pour 4,5 millions d'euros. Plusieurs expertises ont été engagées. Au final, la valeur en a été fixée à 9,5 millions. Les conservateurs ayant exprimé des doutes sur le plateau et les bronzes, le prix en a paru trop élevé pour Jean-Luc Martinez, qui avait entre-temps succédé à Henri Loyrette.

Depuis, il est apparu qu'un examen de dendrochronologie datait, à côté d'éléments anciens, plusieurs échantillons de bois entre les années 1966 et 1982. Interrogé en juin à ce sujet, Roland de l'Espée nous a confirmé le fait, tout en proclamant « sa bonne foi » et assurant qu'il « ferait tout pour faire éclater la vérité et coopérer pleinement à l'enquête ».

C'est la troisième fois en l'espace de quelques mois que des doutes sont jetés sur l'authenticité d'œuvres d'art classées trésor national, avec la paire de fausses chaises du Belvédère de Versailles et un portrait attribué à Frans Hals. Au Louvre, on tient cependant à rappeler le caractère collectif et contraignant des procédures d'acquisition qui ont largement fait leurs preuves, en en soulignant « le sérieux et l'efficacité ». La ministre de la Culture, Audrey Azoulay, a néanmoins engagé un processus de réflexion sur ces mécanismes.

Vincent Noce

Légende photo

Jean-Luc Martinez © JOHN THYS / AFP